

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ POUR LE MOIS D'AVRIL 2026

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, madame Christine Roussy, directrice générale & greffière-trésorière, que, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (RLQ, c. C-27.1), le conseil de la MRC du Rocher-Percé a modifié, lors de la séance ordinaire du 11 février 2026, le calendrier des séances pour l'année 2026. Ces séances se tiendront le mercredi et débuteront à 19 heures, à la salle du conseil de la MRC :

11 février 2026
11 mars 2026
1^{er} avril 2026
6 mai 2026
10 juin 2026
8 juillet 2026
2 septembre 2026
21 octobre 2026
25 novembre 2026
9 décembre 2026

L'horaire des séances est également disponible sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcrocherperce.qc.ca

Donné à Chandler, ce 16^e jour de février 2026 (16-02-2026)

Christine Roussy
Directrice générale & Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC le 16 février 2026 et l'avoir affiché au bureau de la MRC, le 16 février 2026.

Donné à Chandler, ce 16e jour de février 2026 (16-02-2026)

Christine Roussy
Directrice générale & Greffière-trésorière